



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS**

**DÉCISION N°2022/352
du mardi 18 octobre 2022**

**Fixant les modalités de règlement d'un contrat de service C2213820 avec la société
ARPEGE pour l'assistance et la maintenance des progiciels ADAGIO, MAESTRO,
MELODIE, REQUIEM et SOPRANO**

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le précédent contrat arrive à son terme et qu'il convient de le renouveler,

VU le contrat de service C2213820 présenté par la société ARPEGE dont le siège social se situe 13 rue de la Loire – CS 23619 – 44236 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER un contrat avec la société ARPEGE dont le siège social est 13 rue de la Loire - CS 23619 - 44236 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex, en vue d'assurer l'assistance et la maintenance des progiciels ADAGIO, MAESTRO, MELODIE, REQUIEM et SOPRANO.

ARTICLE 2 : Le présent contrat prend effet au 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la fin de l'année civile. Il est renouvelable par période d'un an par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 5 ans.

ARTICLE 3 : Le montant de la redevance annuelle, soit 12 673,91 € TTC sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 0.020.6156.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 18 octobre 2022.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis,
Conseiller départemental de l'Essonne

Hôtel de ville
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

